



Country/Region/Global: TOGO
Initiation Plan

Project Title: Appui au développement de l'économie Bleue

Expected UNDAF/CP Outcome(s): D'ici à 2023 les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables

Expected CPD Output(s): Les institutions nationales ont accru leurs capacités à formuler, mettre en œuvre et mobiliser des ressources pour la gestion des déchets, les plans et les politiques de développement sectoriel sensibles au genre et intégrant les changements climatiques et les risques de catastrophes

Initiation Plan Start/End Dates: 15/03/2021 – 14/03/2022

Brief Description

La nouvelle vision du Togo en matière de renforcement de l'Economie Bleue a conduit les plus hautes autorités à la création du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC) avec pour principales missions de : (i) Favoriser le développement d'un plan de promotion de l'économie bleue ; (ii) Développer les infrastructures qui permettent le développement accru de l'économie portuaire, et ; (iii) Favoriser la protection des milieux côtiers.

Pour la période 2020-2025, il est attendu de ce département ministériel, tout en contribuant aux autres orientations de travailler spécifiquement à l'amélioration de la compétitivité du secteur logistique via la réforme du port et la digitalisation, d'œuvrer à la création d'un parc industriel autour du Port de Lomé et la réponse aux crises climatiques majeures.

Le PNUD appuie le gouvernement dans cette vision à travers la mise à disposition d'expertise pour le renforcement des dispositions juridiques et de planification nationales, l'amélioration de la compétitivité des services portuaires, structuration, l'élaboration et le suivi de l'ensemble des projets maritimes et portuaires afin de promouvoir l'économie bleue au Togo.

Programme Period:	12 Mois
Atlas Project Number:	00134783
Atlas Output ID:	00126284

Total resources required	\$ 37,000
Total allocated resources:	\$ 37,000
• Regular	_____
• Other:	
o Government	\$ 0
Unfunded budget:	_____
In-kind Contributions	\$ 0

Agreed by UNDP:

Aliou Mamadou DIA, Représentant Résident



I. PURPOSE AND EXPECTED OUTPUT

Les océans sont non seulement source d'emplois et de nourriture, mais ils soutiennent également la croissance économique, régulent le climat et contribuent au bien-être des communautés côtières.

Un grand nombre d'habitants dans le monde, en particulier parmi les plus démunis, dépendent de la bonne santé des océans pour travailler et se nourrir. Aussi est-il plus qu'urgent d'exploiter, de gérer et de protéger durablement cette ressource naturelle. Selon l'OCDE, les océans apportent chaque année à l'économie mondiale une valeur ajoutée de 1 500 milliards de dollars.

Près de 60 millions de personnes dans le monde sont employées dans la pêche et l'aquaculture ; la majorité d'entre elles vivent dans des pays en développement et pratiquent une pêche de capture artisanale (FAO, 2020)¹. En 2016, la production halieutique et aquacole mondiale a représenté environ 171 millions de tonnes avec une valeur à la « première vente » estimée à 362 milliards de dollars, les exportations générant plus de 152 milliards de dollars, dont 54 % provenant de pays en développement. En outre, pour quelque 3,2 milliards de personnes, le poisson constitue près de 20 % de l'apport moyen en protéines animales, et cette proportion est encore plus élevée dans les pays pauvres.

Cette importance de la mer dans le développement économique a conduit le Togo à créer en 2020, le ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la protection côtière avec pour principales missions de : (i) Favoriser le développement d'un plan de promotion de l'économie bleue ; (ii) Développer les infrastructures qui permettent le développement accru de l'économie portuaire, et ; (iii) Favoriser la protection des milieux côtiers.

L'amélioration de la compétitivité des services portuaires passe nécessairement par l'amélioration de la productivité du port, la diminution de la congestion portuaire à travers la réduction du temps de passage et la facilitation du transit des marchandises à destination de l'hinterland.

En 2013 le gouvernement a posé les bases de l'amélioration de cette compétitivité en mettant en place le guichet unique pour le commerce extérieur au Togo. Cependant, le guichet unique ne couvre que les marchandises en conteneurs et ne concerne pas les marchandises en vrac solides ou liquides. Par ailleurs, les autres opérations portuaires telles que les chargements et déchargements des navires, la cadence des grues et la gestion domaniale etc.. ne sont pas prises en compte par le guichet unique actuel

Dans la feuille de route du gouvernement du Togo pour la période 2020-2025, il est demandé au ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la protection côtière, tout en contribuant aux autres orientations de travailler spécifiquement à l'amélioration de la compétitivité du secteur logistique via la réforme du port et la digitalisation, la création d'un parc industriel autour du Port de Lomé et la réponse aux crises climatiques majeures.

L'opérationnalisation des missions du ministère contenues dans la feuille de route présidentielle Togo 2025, nécessite une déclinaison des différentes orientations en projets concrets, une cohérence et une synergie dans les différentes interventions ainsi qu'un partenariat entre le MEMPPC et les autres ministères au sein du gouvernement d'une part et entre le ministère et les autres partenaires au développement d'autres parts.

Il est donc nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre une approche complémentaire au guichet unique du commerce extérieur et renforcer la structuration, l'élaboration et le suivi de l'ensemble des projets maritimes et portuaires. Cette approche pourra :

- a. Dans un premier temps consister à : (i) l'optimisation de l'utilisation du guichet unique actuel avec l'inclusion de tous les acteurs (armateurs, opérateurs de terminaux portuaires, autorité portuaire) ; (ii) la digitalisation des paiements du guichet unique pour le commerce extérieur ; (iii) l'intégration des manifestes des navires pour les opérations d'exportation ; (iv) la

¹ FAO. 2020. *The State of World Fisheries and Aquaculture 2020. Sustainability in action*. Rome

simplification du temps de passage portuaire et réduction de 10 Jours du temps de passage portuaire.

- b. Et dans un deuxième temps à : (i) la construction d'un « port Community system » qui intègre toutes les parties prenantes ; (ii) La connexion digitale entre les navires, équipements de manutention et de transport ; (iii) La connexion digitale entre le port de Lomé et la PIA, et ; (iv) La construction d'une plateforme digitale qui assure l'intermodalité (aérien, portuaire, routier, ferroviaire).

Dans le souci d'améliorer la compétitivité du secteur logistique via la réforme du port et la digitalisation conformément aux exigences de la feuille de route présidentielle Togo 2025, le ministère ambitionne de recruter un Expert national en digitalisation des process logistiques et un Expert national en gestion maritime et portuaire pour renforcer la planification au sein du département d'une part et mettre en place les stratégies et les outils nécessaires et compléter les services offerts par le guichet unique d'autre part.

Le PNUD appui le gouvernement du Togo à travers le Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC) dans ses missions de missions de en faveur de la promotion de l'économie bleue, de développement des infrastructures pour soutenir l'économie portuaire et la protection des milieux côtiers.

La première phase de cet accompagnement a permis l'acquisition et l'insatllation de trois nouvelles stations météorologiques marines et deux courantomètres pour renforcer la disponibilité en temps réel des données sur l'état de la mer et l'environnement marin et côtier, pour faciliter la navigation maritime, améliorer les activités de la pêche, la recherche et le sauvetage en mer, ou encore la résilience des populations et des écosystèmes de la zone côtière.

Cette année, l'appui technique fourni par le PNUD visera le renforcement de l'expertise technique pour définir un cadre de coopération plus étendu. Cet appui sera focalisée sur un produit essentiellement. Il s'agit de :

Output 1 : La compétitivité des services portuaires sera améliorée à travers l'élaboration, la mise en œuvre, la tructuration et le suivi de l'ensemble des projets maritimes et portuaires, y compris la digitalisation

Objectif: Améliorer la compétitivité des services maritimes et portuaires à travers le renforcement de la planification et et la digitalisation. Il s'agira spécifiquement de :

- Renforcement des dispositions juridiques et de planification nationales pour la promotion de l'économie bleu au Togo
- Appui technique pour l'amélioration de la compétitive des services portuaires à travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets de digitalisation ;
- Appui technique pour la structuration, l'élaboration et le suivi de l'ensemble des projets maritimes et portuaires.

Gestion du projet : La gestion du projet est assurée

Cette composante regroupe les activités de suivi de la mise en œuvre des activités du projet, l'évaluation finale ainsi que les activités contribuant au renforcement de l'accompagnement du PNUD.

Cette composante couvre également les activités visant la la mobilisation des partenariats supplémentaires.

II. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

Le présent plan d'initiation sera exécuté conformément aux procédures d'exécution directe (DIM) du PNUD. Le partenariat sera établi sur la base d'un accord entre le gouvernement togolais représenté par le Ministère

de l'Environnement et des Ressources Forestières et le Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC) et le PNUD.

La coordination du projet sera assurée par le MEMPPC qui travaillera sous la supervision du chargé de programme environnement du PNUD. Il sera responsable de la gestion quotidienne du projet et du suivi régulier des résultats et des risques du projet. Le MEMPPC veillera à la mise en œuvre effective des tâches prévues dans le temps et à la conformité des dépenses effectuées pour le compte du projet. Le MEMPPC désignera un point focal du projet qui collaborera étroitement avec le PNUD afin d'assurer la bonne marche du projet.

III. MONITORING

Le point focal est chargé du suivi quotidien de la mise en œuvre des activités du projet. Il élaborera le plan de travail annuel fondé sur le plan de travail pluriannuel, y compris des objectifs de production annuels pour appuyer la mise en œuvre efficace du projet. Le point focal du projet veillera à ce que les exigences standard du PNUD en matière de suivi et d'évaluation soient remplies avec la plus grande qualité.

Le PNUD est chargé du suivi et d'évaluation du projet, tel que définies dans le POPP du PNUD. Cela implique de s'assurer que le rapport de la phase d'initiation est élaboré, que l'évaluation de l'assurance qualité du PNUD pendant la mise en œuvre est entreprise chaque année, que les cibles annuelles au niveau de la production sont élaborées, suivies et rapportées en utilisant les systèmes d'entreprise du PNUD, la mise à jour régulière du journal des risques d'ATLAS et la mise à jour du marqueur du genre du PNUD sur une base annuelle basée sur les progrès d'intégration du genre rapportés dans le Rapport annuel axé sur les résultats du PNUD. Les problèmes de qualité signalés pendant les activités de S & E doivent être résolus par le PNUD et le MEMPPC. Les indicateurs de suivi du projet sont consignés dans le tableau ci-dessous.

- Le rapport de l'état des lieux et la catégorisation de tous les services dans le domaine portuaire est disponible ;
- Des outils innovants sont mis en place et permettent de faciliter les processus portuaires ;
- Les projets de digitalisation des services portuaires prenant en compte les procédures logistiques, le fonctionnement du Port de Lomé et ses interactions avec le PIA, l'aéroport, la douane, les impôts sont élaborés et mis en œuvre.

Project title and Atlas Project Number:						
EXPECTED OUTPUTS	OUTPUT INDICATORS	DATA SOURCE	BASELINE		TARGETS (by frequency of data collection)	DATA COLLECTION METHODS & RISKS
			Value	Year	Year 1	
<i>Output 1. : La compétitivité des services portuaires sera améliorée à travers l'élaboration, la mise en œuvre, la structuration et le suivi de l'ensemble des projets maritimes et portuaires, y compris la digitalisation</i>	<i>1.1 Expertise technique</i>	<i>Rapport d'activité du projet</i>	0	2020	2	<i>Contrats de recrutement d'experts : Expert national en digitalisation des process logistiques Expert national en gestion maritime et portuaire</i>
	<i>1.2 Nombre de projets concrets élaborés et financés</i>	<i>Rapport d'activité du projet</i>	0	2020	2	<i>Documents de projets, Accords de financement</i>
	<i>1.3 Le guichet unique est totalement fonctionnel</i>	<i>Rapport d'activité du projet</i>	<i>Guichet unique partiellement fonctionnelle et couvrant seulement les marchandises en conteneurs</i>	2020	<i>Le guichet unique couvre les marchandises en conteneurs et en vrac vrac solides et liquides</i>	

IV. WORK PLAN

Period: March 2021 to March 2022

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, indicators including annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity results and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount Y1
Output 1.1 : La compétitivité des services portuaires sera améliorée à travers l'élaboration, la mise en œuvre, la structuration et le suivi de l'ensemble des projets maritimes et portuaires, y compris la digitalisation Baseline: - Expertise technique : 0 - Nombre de projets concrets élaborés et financés : 0 - Le guichet unique est totalement fonctionnel Targets : - Expertise technique : 2 - Nombre de projets concrets élaborés et financés : 2 - Le guichet unique couvre les marchandises en conteneurs et en vrac vrac solides et liquides	Activité 1.2 : Renforcement des dispositions juridiques et de planification nationales pour la promotion de l'économie bleue au Togo					TRAC	71300	5,000	
	Activité 1.2 : Appui technique pour l'amélioration de la compétitive des services portuaires, l'élaboration et le suivi de l'ensemble des projets maritimes et portuaires.					TRAC	74100	12,000	
	Activité 1.3: Organisation des évènements sur l'économie bleue						TRAC	74100	20,000
TOTAL								37,000	